

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

## ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

## ADMINISTRATION &amp; RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

## ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont recues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Cormont

A Paris, chez M. AUDBOURG et C°, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

# ÉLECTION DE LA GUILLOTIÈRE

Election législative du 18 décembre

## CANDIDAT

DU

## COMITÉ ÉLECTORAL

DES

Républicains radicaux socialistes  
de la 3<sup>e</sup> Circonscription

Elu en Réunion publique

ALPHONSE HUMBERT

LETTRE DU CITOYEN AMOUROUX  
AUX ÉLECTEURS DE LA GUILLOTIÈRE

Chers citoyens,  
Ayant eu l'honneur d'être des vôtres à Lyon, dans un moment où la République était menacée par les partisans des régimes déchus, vous avez bien voulu vous souvenez de moi et mettre mon nom en avant parmi les candidats soumis à votre appréciation. Vous le savez, fidèle à mes engagements, j'ai décliné cet honneur et à ce titre j'ai pensé qu'il ne m'appartenait pas de rentrer dans la lice électorale en faveur d'un candidat même pour Alphonse Humbert, mon brave et excellent ami.

Les électeurs sont souverains ; à eux seulement appartiennent de choisir leur représentant en dehors de toute coterie plus ou moins intéressée.

Il faut laisser au Comité central le monopole de la carte forcée, c'est-à-dire de présenter aux suffrages celui qui leur est imposé par le Comité de la rue de Suresnes, à Paris, par le grand maître de l'opportunisme.

Vous l'avez compris, électeurs indépendants, vous avez donné plus de 500 voix de majorité au soldat du droit, de l'amnistie et des revendications sociales :

Alphonse HUMBERT

Votre victoire est incomplète ; un second tour de scrutin aura lieu dimanche et, en attendant, pour vous faire échec, le Comité central continuant ses traditions perfides, travaille dans l'ombre à déconsiderer celui que vous avez choisi.

On reproche à Humbert de ne pas être du département du Rhône. — Mais Humbert est le candidat librement choisi dans les réunions publiques et son adversaire tout en étant de Lyon est le candidat du comité central qui prend son mot d'ordre à Paris au comité de la rue de Suresnes.

Humbert n'a d'engagement qu'avec les Lyonnais de la Guillotière et Lagrange avant de se présenter, s'est lié avec un contrat moral à ceux qui le soutiennent et dont le chef est à Paris.

Et du reste, Paris et Lyon n'ont-ils pas les mêmes besoins, les mêmes intérêts ? Ces deux villes n'ont-elles pas été sacrifiées et traitées plus durement que les autres villes de France ? — Paris l'a bien compris, et voulant donner un éclatant témoignage de solidarité à la cité Lyonnaise, il a encore, aux dernières élections, donné sa plus puissante majorité à un Lyonnais, à Barodet.

On reproche à Humbert de ne pas être un ouvrier manuel. — Mais c'est là justement son mérite : Quand nous étions aux travaux forcés en Nouvelle Calédonie, ceux qui, comme moi, étaient habitués de leur enfance au maniement de l'outil, avaient peine à supporter les travaux excessifs auxquels nous étions soumis ; plus de cent sur trois cents sont morts de fatigues de privations et de misère.

En bien Humbert, depuis sa sortie du collège, n'avait manié que la plume, puis le fusil, pour combattre l'empire et défendre les intérêts des travailleurs, fut, après 1871, jeté au milieu de nous, au bagné, à Toulon et en Nouvelle-Calédonie. C'est là qu'il fut admirable et plein d'une résignation stoïque : je l'ai vu tomber sous les charges qu'il était obligé de porter ; je l'ai vu avec bien d'autres enfouies dans la vase jusqu'à la ceinture, portant des pièces de bois que les bœufs n'avaient pas sortir

des marais. Je puis affirmer ces faits, je lui demande pardon de ces souvenirs, — moi qui, à plusieurs reprises, suis allé à son secours.

Et à cet homme, à ce républicain de la veille, qui, pour la cause des droits de Paris et de Lyon, a pendant sept ans traîné des tomberaux comme une bête de somme, qui a été soumis aux travaux des carrières, et au dessèchement des marais, — à cet homme, dis-je, on vient reprocher de ne pas être un ouvrier ? Que faut-il faire alors pour mériter la confiance des travailleurs.

Qui donc, de tous les candidats qui se présentent, a plus de titres à représenter ceux qui souffrent et qui attendent une rénovation sociale ?

C'est à vous de le décider dimanche.

Salut et solidarité.

AMOUROUX,  
Ouvrier chapelier, conseiller  
municipal.

Les ministres se montrent plus nuls les uns que les autres ; les financiers se moquent d'Allain-Targé ; le clergé fait la nique à Paul Bert ; les artistes esquivent la caricature d'Antonin Proust ; Miribel et Carriérot dominent de leur « compétence » le Campenon qui les a « par ordre » placés à la tête de nos grands services militaires, et Ribot crève la peau de la grosse caisse de cette troupe d'insuffisants préteurs.

Les électeurs de Lyon choisiront ils ce moment pour donner leurs voix au candidat d'un cabinet qui est déjà mourant avant d'avoir vécu ? Nous les savons trop intelligents pour les croire capables de commettre une semblable bêtue, et nous attendons avec confiance le résultat du scrutin de dimanche prochain, bien convaincu que le nom d'Humbert sortira vainqueur des urnes électorales.

Il nous paraît inutile d'insister sur les mérites d'Humbert. Bornons-nous à rappeler les souffrances qu'il a éprouvées, les tortures qu'il a subies dans les bagnes de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont là des titres que peu de républicains sont en mesure de montrer et qui sont de nature à inspirer confiance dans la solidité de ses principes aux électeurs radicaux de Lyon qui lui donneront leurs suffrages.

Sa nomination est nécessaire à un autre point de vue. Alphonse Humbert est, comme nous, partisan de l'autonomie communale. Il veut, avec nous, que les communes, particulièrement les grandes villes, jouissent d'une indépendance que les opportunités ne leur donneront jamais et que les Lyonnais ont toujours réclamée. Les électeurs de la Guillotière n'oublieront pas que Paris a été notre ami Barodet pour protester contre la suppression de la mairie centrale de Lyon. Ils nommeront Humbert pour qu'il aille à la Chambre réclamer les franchises de la seconde ville de France.

J.-L. DE LANESSAN,  
Député de Paris.

## AUX TRAVAILLEURS

DE LA

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

ADRESSE DE LA CHAMBRE SYNDICALE  
DES TEINTURIERS

TRAVAILLEURS REPUBLICAINS

Lorsque les ennemis du peuple arborent franchement leur drapeau, ils ne sont jamais à craindre ; ils ne deviennent redoutables qu'en s'affublant d'un masque.

L'opportunisme cherche, en ce moment, à surprendre vos votes à la faveur d'une équivoque. Il vous dit : Lagrange est un candidat local, un ouvrier.

Travailleurs, ne le croyez pas ! Ouvrier, depuis longtemps, il a cessé de l'être. Aujourd'hui fonctionnaire, ayant abandonné son mandat municipal pour courir après des fonctions rétribuées, il ne représente plus que le parti du gouvernement, la *Candidature officielle*.

Humbert, au contraire, quoique instruit avec les fils de la bourgeoisie, a vécu depuis plus de douze ans avec l'ouvrier ; il a souffert en Calédonie avec nos frères ; il a partagé leurs labeurs, leurs travaux manuels de tout genre. Il a acquis là bas le droit de se dire un travailleur.

Le ministère avait promis réformes sur réformes. L'ère de la vraie République allait s'ouvrir. Les ennemis les plus avérés de M. Gambetta seraient eux-mêmes, nous disait-on, obligés de reconnaître son habileté politique et contraints de s'incliner devant la hauteur de ses conceptions économiques.

Or, voici bientôt un mois que M. Gambetta détient le pouvoir. Il a multiplié les ministres et les sous-secrétaires d'Etat, afin d'être en mesure d'agir avec plus de promptitude et d'eff

Citoyens, vous ne vous laisserez pas égarer par les insinuations perfides de nos pires ennemis ; électeurs socialistes et radicaux vous voterez tous pour le candidat radical et socialiste :

Alphonse HUMBERT

A. RENAUD, CHABOUD, J. MOREL, B.

CHARVET, FRANÇOIS BOUVIER, MAR-  
QUI, AUFRONT, MIRAILLET, TRABLIT,  
GRACIDE, BRÉS, TARACOI, VINCENT,  
MUGUET, ARMAND, RIVE.

Ont adhéré à ce manifeste :

Un groupe d'ouvriers maçons de Lyon :

PERRAUX, J. LEGAIE, MOUSSET, DU-  
BEL, THEVENOT, MADELEINE, URBAIN,  
SARTOUT, BEILLIANNET, RUBY, JOUR-  
NET.Pour la Chambre syndicale des chau-  
dronniers en cuivre : Antoine DA-  
TOLY, LÉPY, NECTOU, AUGER, syn-  
dics.Adhésion du Conseiller prud'homme  
du bâtiment et du fer : NARBEAU,  
syndic.

## A NOS AMIS

Le citoyen Humbert assistera ce soir à deux réunions.

1<sup>re</sup> A sept heures précises, cité La-

fayette, café Farge, rue Sébastopol ;

2<sup>e</sup> A huit heures et demie précises, à Montplaisir-la-Plaine, route d'Heyrieu, 157, chez Varnay.

Citoyens soyez exacts, méfiez-vous du comité Bischoff, qui, nous assure-t-on, à l'intention d'y assister avec son candidat.

« Convicts, » attention !

Allez tous ce soir à ces deux réuni-

ons.

Comité électoral des républi-  
cains radicaux socialistes de  
la 3<sup>e</sup> circonscription. (Elu en réu-  
tion publique).

Ce soir, réunions publiques :

1<sup>re</sup> A sept heures précises, café Farge, rue Sébastopol, cité Lafayette.2<sup>e</sup> A huit heures et demie précises, à Montplaisir-la-Plaine, chez Varnay, route d'Heyrieu, 157.

ORDRE DU JOUR :

On entendra le citoyen Alphonse Humbert. Tous les candidats y sont invités.

Pour la Commission :

H. ALBERT, SOUDAN, BADIER, BO-  
NARD, THÉRAUD, MALLAT, THOZET,  
BERNARD fils, CLAVEL ainsi. POZY,  
GRANJON.

La carte électorale sera présentée à l'entrée.

## PETITE GALERIE

Contemporaine

Aimables fantaisistes, dit ce matin le Grand Moniteur du Comité Lagrange, en parlant des hommes du parti radical.

Autrement, en effet, il y a eu des fantaisistes dans nos rangs. Le premier des portraits qu'ils nous publient ci-dessous en est la preuve ; mais il y aura des hommes, qui de tout temps ont été sincères, convaincus ; le second portrait s'applique à l'un de ces hommes-là.

Voici en quels termes un des écri-  
vains les plus brillants de la presse pa-  
risienne, M. Aurelien Scholl, rédacteur  
du *Lorgnon*, retracé, en 1880, les phy-  
sionomies de MM. Abel Peyrouton et  
Alphonse Humbert : H. L.

Reculer et perdre le terrain si peni-  
tencier conquis par Bonnet-Duvivier,

ce serait une faute impardonnable, ir-  
réparable peut-être.

En avant donc citoyens, et tous aux

urnes, au cri de Bas le central, bas le

gouvernementalisme et tous les despo-  
tismes.

Lez est, chers citoyens, mon opini-  
on maintes fois exprimée depuis le 1<sup>er</sup> sep-  
tembre. Et puisqu'en m'a méla demande  
je vous la donne de grand cœur.

Vive la République démocratique et  
sociale !

Ferdi GAMON.

Ancien représentant du peuple.

Lausanne, 14 décembre 1881.

Voici Olympe, voici Nina, voici  
Adèle ! Plus loin, Solanges, Valentine  
et Paolita ! Elles ont secoué le jog, et  
de l'écharpe de M. le maire elles ont  
fait un bandea pour les yeux de Cu-  
pidon.

Ce sont les femmes libres ! Elles peu-  
vent prendre le bras de tous les hom-  
mes !

Chacune d'elles devrait s'appeler :  
Mesdames.

Un soir, c'est Ernest qui reconduit la  
paupière femme, le lendemain,  
c'est Octave...

En avant deux ! le champ est libre.  
Quatre heures sonnent. Les fleurs sont  
fanées et retombent languissamment ;  
le piano à une angine et les bougies  
agonisent...

Peyrouton, debout, contemple la fin  
de l'orgie.

Il règne sur ces ruines... puis, s'en-  
dormant sur un tapis, il murmure encor-  
e :

« Citoyens ! Citoyennes !... »

(Le *Lorgnon* par Aurélien Scholl, n° 4,  
30 octobre 1880.)

Alphonse HUMBERT

Nature mûre, pleine de puissance et d'énergie, vingt-six ans, toujours  
affronter les deux concurrents : l'un, tou-  
jours indécis, toujours oscillant, orateur  
tellement nul que c'est à peine s'il ose  
affronter les petites réunions intimes  
organisées par son comité ; l'autre,  
ferme et résolu en ses principes, maître  
de sa parole comme de sa pensée, et  
capable non seulement de concevoir  
une idée, mais encore de la défendre et  
de la faire triompher.

Aussi, les meneurs du comité central,  
après avoir soutenu pendant huit jours  
la candidature parisienne du citoyen  
Jourde, en sont réduits aujourd'hui à  
appuyer toute leur polémique sur la  
nécessité



eux si difficiles ; ils l'ont vu salué bien par le premier ministre Mustapha-ben-Ismail, qui donnait à son souverain le jour et la nuit des témoignages de son attachement (*sic*).

Si M. Roustan a trahi son pays, acquitez Rochefort : M. Roustan viendra s'asseoir sur ces bancs ; mais s'il ne l'a pas fait, si on l'a calomnié, je vous confie l'honneur d'un homme, et ce qui est plus grand, l'honneur du pays.

L'audience est suspendue.

#### REPRISE DE L'AUDIENCE

A trois heures moins un quart, après un débat sans intérêt relatif au dossier Bokkos, la parole est donnée à M<sup>e</sup> Gaubert, avocat de M. Rochefort. L'honorables défenseur dit que M. le procureur général, pour émouvoir les jurés, a employé des moyens d'audience. Il va rétablir les faits.

La personnalité de M. Rochefort n'est pas sympathique dans cette audience, cela ne l'empêche pas d'être un homme de talent et d'esprit. La situation de M. Roustan est de 84.000 fr. par an, il n'est pas à plaindre. Pourquoi s'apitoier sur son sort ? Les relations de M. Defossés avec M. Roustan sont évidemment des relations d'affaires.

La fin du plaidoyer est consacrée à la réfutation des allégations de M<sup>e</sup> Cléry et de M. Dauphin.

M<sup>e</sup> Delatre demande l'acquittement du garant.

Les débats sont terminés à six heures et demie.

Le jury rentre dans la chambre des délibérations.

#### JUGEMENT

Il en sort à sept heures avec un verdict négatif sur les trois questions qui ont été posées.

Consequently la cour renvoie MM. Delierre et Rochefort des fins de la plainte et condamne M. Roustan, partie civile, aux dépens.

#### LES JOURNAUX

Paris, 15 décembre. La République Française croit qu'il est nécessaire de résoudre prochainement la question des récidivistes.

Elle demande que le principe de la transportation soit adopté, sauf le cas de démission contre par les tribunaux ou la cour.

La Paix proteste contre les tendances régressives d'introduire dans les mesures parlementaires un système de calomnie et d'injure !

Le Soleil dit que le Sénat, après la révision, ne sera plus celui d'avant ; si ce grand conseil veut être regretté, il rejette les crédits demandés pour les nouveaux ministères.

Le Parlement assure que si la commission du Sénat a refusé d'assister au vœu défendu par M. Ribot devant la Chambre des députés, c'est parce que, émis par le Sénat, ce vœu pourrait avoir un caractère de représailles.

Le Paris-Journal dit que la lutte est commencée entre les parlementaires et les Jacobins.

M. Jules Simon nous propose son alliance, nous l'accepterons si nous voyons la possibilité de partager les bénéfices de l'association.

Le Siècle dit que la majorité sénatoriale de 1882 sera libérale et républicaine.

Le Rappel blâme le général Campanon qui livre l'armée aux ennemis de la République.

La Justice analyse la séance du procès de M. Roustan d'hier et fait remarquer les contradictions des défenseurs de M. Roustan.

Le Clairon dit que la République française, en qualifiant, — inexistant de l'autre, — M. Henri Maret de neveu d'évêque, indique une bonne jalousie chez son inspirateur, qui n'est que le neveu d'un chanoine.

#### INTERIEUR

Paris, 15 décembre. PROTESTATION DE M. CABANEL

M. Cabanel proteste contre les projets nouveaux du ministre des beaux-arts.

#### LE DOSSIER BOKKOS

Le fameux dossier Bokkos, dont le Voltaire disait que c'était une mystification inventée par les intrasigantes, va être connu aujourd'hui, si MM. Ménard, Dorian et Clemenceau, délégués de M. Rochefort, en communiquer dans son intégralité.

#### L'AFFAIRE SARDOU-UCHARD

Dans le Figaro, M. Mario Uchard réplique vigoureusement à M. Sardou. Il décline l'arbitrage de la Société des auteurs dramatiques et affirme qu'il va porter le conflit devant les tribunaux ordinaires.

#### DINER DIPLOMATIQUE

Il y a, ce soir, un grand dîner diplomatique chez Hohenlohe. On remarque que tous les nouveaux ministres ne sont pas invités et que, d'ailleurs, la princesse de Hohenlohe est absente.

#### LETTRE DE M. BAZIN

Une lettre de Mgr Bazin, chanoine de Saint-Denis, à la République française, déclare qu'aucune parenté n'existe entre le député Henri Maret et l'évêque de Sura, Mgr Maret.

#### LA SOUSCRIPTION DE LA PRESSE

La souscription de la presse parisienne en faveur des victimes de Vienne donne de bons résultats.

#### MESURES RELATIVES AUX THEATRES

M. le préfet de police a sommé les directeurs de théâtres d'exécuter immédiatement les mesures pratiques contre l'incendie.

#### LE BUREAU DE L'ACADEMIE

L'Académie a nommé directeur, pour le premier trimestre de 1882, M. Charles Blanck, par pure marque de sympathie. M. Blanck ne pouvait pas par suite de maladie exercer les fonctions.

#### GREVE DES MINEURS

Alais, 15 décembre. Une grève générale a éclaté dans tout le bassin houiller.

La Grand'Combe, les chefs de service ont été menacés.

Les troupes sont consignées.

## ETRANGER

### ANGLETERRE

#### Les relations avec le Vatican

Londres, 15 décembre.

Le Standard dit que d'après les avis du Vatican, Mgr Jacobini serait résolu à entreprendre lui-même les négociations avec l'Angleterre, relativement à la nomination d'un agent diplomatique anglais auprès du Saint-Siège.

### ESPAGNE

#### La Question du Maroc

Madrid, 15 décembre.

Au Sénat, le ministre des affaires étrangères dit, au sujet du Maroc, que l'Espagne doit observer une grande prudence : les relations avec la France sont très amicales.

### ANGLETERRE

#### Perse un Ballon

Londres, 15 décembre.

L'ambassade anglaise à Paris informe que la famille Powell offre une récompense de 200 livres sterling aux personnes qui donneront les premiers renseignements sur M. Powell, membre du Parlement, parti en ballon, samedi, pour une ascension scientifique et qui n'a pas disparu.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 décembre.

Toujours même faiblesse sur nos fonds d'Etat.

Le Parlement entrant en vacances, on ne sait pas de quelques jours mettre en avant la conversion. Doit-on conclure une amélioration quelque chose dans ces cours ? Il reste la certitude persistante des reports.

Le 3 000 ancien finit à 85 82.

Le 3 000 amortissement à 86 25.

Le 5 000 — à 115 75.

A Londres, les consolidés ont été en légère reprise.

La liquidation s'est opérée dans de bonnes conditions avec des taux de report variant de 6 000 à 8 00.

Le marché sur les actions de sociétés de crédits montre une animation persante tante. La spéculation se porte sur les valeurs à grands mouvements.

L'Union a atteint le cours de 3050 fr. ; Sté la Dépasse. Tout porte à croire que ces valeurs n'en resteront pas là ; on parle, à propos de l'Union, d'un cours fantastique. Le découvrir ; encore le découvrir ! Il n'en est pas de même de la Banque des pays Autrichiens appartenant au groupe de l'Union, elle se traîne de 125 à 1190.

Peut-être prendre son essor ? Les gens présentent très bien informés l'affirment, mais quand ?... Sur ce point, mystère !

Les valeurs dites à turban sont plus que fermes. Le 5 000 ture a atteint le cours de 14 fr. 35, la banque ottomane clôture à 786 après avoir fait 791.

Les fonds espagnols maintiennent leurs cours avec fermeté, malgré les réalisations.

On met encirclement des bruits qui favorisent à la fameuse banque de Lyon et de la Loire, ses pétroles ne paraissent pas très clairs. Quant au crédit maritime de Vienne, il faut l'étudier de près.

Pas d'affaires sur les fonds Austro-Hongrois et les fonds russes.

Paris, 15 décembre, 41 h. soir.

Les tendances du marché sont les mêmes, faiblesse des rentes, grande animation sur les actions de certains établissements. La liquidation du quinzaine a commencé par le report des primes qui pour la plupart ont été levées.

#### Pour le service des débouchés

Alain LANDREC.

## CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

#### Séance du 15 décembre 1881

##### PRÉSIDENCE DE M. LE DE GAILLETON

La séance est ouverte à 8 h. 45.

##### M. Commissaire, secrétaire, donne le procès-verbal.

M. Bessières fait des observations sur le vote émis dans la dernière séance concernant le signe distinctif à délivrer aux conseillers municipaux.

Il proteste contre la carte qui a été adoptée.

M. Carlot au contraire demande le maintien de cette carte comme distinction.

M. le Maire propose, pour concilier, un modèle de médaille qui sera donné au Conseil, et, de plus, il propose qu'un laissez-passer émanant du préfet serait remis à chaque conseiller.

Après ces observations, le procès-verbal est adopté.

M. le Maire donne des explications sur les résultats de son voyage à Paris, en ce qui concerne le déplacement des fortifications et les fossés d'enceinte de la rive gauche du Rhône.

Jusqu'à ce jour cette affaire était à l'état préliminaire. Aujourd'hui la question de cession de terrain à la ville est pour ainsi dire décidée.

La superficie de ces terrains s'élève à un million 250.000 mètres. La direction du génie militaire en gardera pour la construction de casernes et magasins, environ 500.000 mètres. Les 750.000 mètres restant seront donnés à la ville.

Le déplacement des fortifications aura lieu dans un très court délai, notamment la partie comprise entre le Rhône en amont et le cours Lafayette, serait cédée la première.

M. le maire et la direction du génie ont fait un bon accueil à la réclamation de la ville.

Dans les conditions d'achat, la ville sera une offre. L'Etat répondra par une autre offre, et, comme pour la ville de Grenoble qui se trouvait dans une situation identique à la ville de Lyon, M. le ministre des travaux publics fixera l'indemnité à payer.

Dans l'affaire de la ville de Grenoble, l'indemnité a été en faveur de l'offre de la ville.

M. le maire a rendu visite à M. le ministre des travaux publics, il a réclamé le déclassement de la rue de la République actuellement dépendante du service des postes et télégraphes.

Par ce fait, la ville paie tous les frais d'entretien, d'éclairage, etc., et elle ne jouit ni des locations sur cette voie, tels que kiosques, enseignes, etc.

M. le ministre a répondu favorablement à la demande de la ville.

La question de la réfection des ponts sur nos rivieres a été également traitée, notamment sur le pont Morand ; 2<sup>o</sup> pont Lafayette ; 3<sup>o</sup> pont du Midi ; 4<sup>o</sup> pont d'Ainay.

On assure que cette année, ces auditions commenceront le 15 janvier prochain et qu'elles auront lieu au Casino, rue de la République.

Promesse du concours de l'Etat pour une très grande part dans l'exécution des travaux.

A. M. le ministre des finances, on a soumis la réclamation relative aux sommes appartenant à la ville qui sont déposées en comptes courants à la Trésorerie générale, au taux de 2 000 seulement, en lui faisant observer que ces sommes sont très considérables et par conséquent cet intérêt minimum est une perte pour la ville.

Nous avons demandé que comme Paris, nous soyons autorisés à acheter des bons du Trésor qui produiraient un taux d'intérêt plus élevé. M. le ministre a objecté que les fonds de la ville de Paris, employés à l'achat des bons du Trésor, proviennent de soldes de souscription, tandis que les sommes appartenant à la ville de Lyon proviennent d'inscriptions budgétaires non employées ou en report et que ces sommes doivent toujours être à la disposition de la ville ; néanmoins, M. le ministre a promis d'étudier la question, et il espère donner satisfaction.

La loi des quatre centimes additionnels demandés pour être appliquée au budget de l'instruction publique a été votée à la Chambre et au Sénat selon le vœu émis par le conseil.

M. le ministre de l'instruction publique, en ce qui concerne l'enseignement primaire sera participer la ville de Lyon dans les sommes à sa disposition pour aider la construction des groupes scolaires.

Il a permis d'augmenter le nombre des inspecteurs primaires.

Il y en aura un par arrondissement, il sera nommé un inspecteur spécial pour l'instruction primaire.

Relativement à la construction d'un lycée d'internat, le dossier sera soumis très prochainement au conseil qui décidera de l'emplacement.

L'Etat prendra la moitié des frais à sa charge et il s'engage à prêter à la ville l'autre moitié à un taux minime, ce qui permettra à la ville de construire son lycée sans qu'il lui en coûte beaucoup.

Pour l'enseignement secondaire des filles, M. le ministre a demandé que la ville lui fournit un local approprié pour cet enseignement et l'Etat paiera les professeurs et toutes les autres dépenses.

Aujourd'hui, vendredi, relâche pour répétitions générales.

### VERBECK A LYON

M. Verbeck avait convié, hier, dans les salons de Mademoiselle, tous les membres de la presse lyonnaise à une soirée intime.

L'accueil a été charmant et le programme remarquable.

Verbeck a surpris son auditoire, Verbeck nous a émerveillés.

Citer les diverses œuvres de M. Verbeck serait trop long ; nous ne contenterons de dire qu'ils ont tous l'art de la nouveauté et qu'ils sont exécutés avec une telle habileté et une telle dextérité qu'ils tiennent du prodige.

Encore un peu, on croirait au miracle.

La deuxième partie de la séance était consacrée au magistrat humain.

Verbeck a présenté son merveilleux sujet, Mlle de Marguerit.

Les diverses expériences faites sur elle ont été frappantes, terrifiantes.

On ne saurait s'imaginer ce qu'il y a de curieux dans cette fascination, dans cette transmission de la vie sur une personne complètement insensée.

## Echos de la Bourse de Lyon

Lyon, 15 décembre 1881.

La tenue des cours sur les principales valeurs est toujours magnifique, malgré l'approche de la liquidation qui doit imposer quelque réserve aux acheteurs. Nous répétons tous les jours la même chose, mais c'est avec plaisir, en disant que l'Union générale monte sans cesse et fait la fortune de ses actionnaires. Nous enregistrons aujourd'hui les cours de 3030 au début et 3035 à la clôture. L'action nouvelle s'élève au-dessus de 2800. Huit cents francs de hausse depuis un mois ! Tout commentaire est inutile en présence d'un tel résultat.

Le Suez ne reste pas en arrière. Il tient tête à l'Union avec le cours de 3089. C'est une véritable course au clocher.

La Banque Lyon-Loire est très ferme, sur les bonnes nouvelles d'Autriche. Elle débute à 1455 et finit à 1600, sans aucune défaillance.

Landerbank, immobile à 1420 et 1417.

Le Crédit Provincial nouveau est en progrès à 2810, ainsi que la Financière à 1040.

Lyonnais, calme à 315. Banque Ottomane, 782 et 778. Les cours se tassent.

Nous signalons aux capitalistes prudents les obligations du chemin de fer de Saint-Victor à Thisy, au prix de 250 francs, rapportant un intérêt de 12 fr. 50, soit 5 000, et remboursables à 3000 fr. dans un délai de 44 ans. C'est un placement de père de famille.

## COMBIEN DE PERSONNES

meurent de la poitrine faute de soin ! Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de Lyon, M. Bidier, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57 ; les bronchites, catarrhes, asthmes, la phisie, sont soulagés de suite ; la toux diminue, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. Cabinet de 11 à 4 h., et par correspondance

## A PROPOS DU CAFÉ

### A NOS LECTRICES

### Un conseil, par exception, facile à pratiquer

C'est toi, divin café, dont l'aimable liquide Sans altérer la tête, épouvanter le cœur, A peine j'ai senti ta vapeur odorante, Soudain, de ton climat la chaleur pénétrante Réveille tous mes sens sans trouble et sans [cahors,

Mes pensers, plus nombreux, arrivent à [grands fils

Mon idée était triste, aride, dépouillée,

Elle rit, elle sort richement habillée,

Et je crois du génie éprouvant le réveil.

Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.

DELLIE

A la lecture de ces admirables vers, il me semble, chères lectrices, voir vos narines se gonfler de plaisir, votre langue et votre palais délicieusement s'humecter, vos lèvres roses s'arborer en un cercle charmant pour aspirer à pleins poumons le suave arôme qui réjouit le cœur du parviro comme du riche et vient répandre, dans toute notre économie une sensation de bien-être incomparable. Car il n'y a pas à l'heure, depuis que par la faute de notre première mère, le genre humain a été arraché aux délices du paradis terrestre, vous n'avez pas dégénéré ; vous êtes gourmands, de bonnes choses, s'entend. Etes-vous cause si la nature vous a faites si frêles et si délicates ? Etes-vous cause si elle vous a rendues beaucoup plus sujettes que nous aux influences de température et d'alimentation ? N'est-il donc pas tout simple que le goût et l'odorat se ressentent chez vous de la sensibilité exquise de vos organes et que ce qui est un défaut pour l'homme soit pour vous une qualité de plus ajoutée aux mille attractions à l'aide desquels vous savez si bien nous intéresser et nous plaire. Hélas, cette sensibilité

qui vous fait ressembler à des fleurs que le moindre souffle fait pencher sur leur tige, de quels troubles dans les fonctions digestives, de quelles indispositions de toute sorte n'est-elle, par la cause ? Une de ses conséquences les plus communes est de provoquer chez la jeune femme et surtout jeune fille des grandes villes une perte quelquefois complète d'appétit, des tiraillements d'estomac, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des palpitations de cœur, enfin un allangissement général des forces physiques. Tous ces effets réunis proviennent d'une fluidité anormale du liquide sanguin et constituent ce que la science dans son langage imagé appelle la chloro-anémie. Pour prévenir et combattre cette maladie qui fait le désespoir de vos familles, il est une substance dont les vertus viennent puissamment aider à sa guérison. Cette substance se nomme le quinquina. Malheureusement, l'amertume qui la caractérise vient placer entre elle et le malade qui l'emploie un obstacle souvent infranchissable. Grâce aux recherches intelligentes d'un pharmacien de notre ville, cet obstacle aujourd'hui n'existe plus. En ajoutant au quinquina et à l'extincteur mal mis aux principes aromatiques du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange les propriétés de la graine merveilleuse dont l'influence accélère le pouls, stimule le cerveau sans l'échauffer, facilite la digestion, diminue la transpiration et fortifie le système nerveux. M. Bertrand a fait du vin qui porte son nom une boisson que n'eussent pas dédaigné les dieux de l'Olympe. Aussi, chères lectrices, au cas où les symptômes que je vous ai signalés plus haut se manifesteraient chez vous, ne saurais-je mieux faire que de vous conseiller le vin Bertrand comme le spécifique le meilleur que vous puissiez leur opposer.

**HERNIES** Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

## BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

Succursales  
A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue,	3 0/0
A 6 mois,	4 1/2 0/0
A 1 an et au-dessus,	5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS

ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Fey, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

20.000 fr. sont offerts à la personne

qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Elixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc., etc.) Dépôt : Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher : 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont vendus journallement.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui concerne la culture de la vigne, de s'adresser à la

## GAZETTE

## AGRICOLE & VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches et qui

a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxéra dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an

## AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin

Bertrand et du Sauvage des Enfants, obligeant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 12, rue Confort, sera transférée en janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

## INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercurie, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant rapidement en 4 à 6 jours.

RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes, atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat obtenu a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fut fait sur 182 Européens à donner 184 guérisons.

On constate l'excellence : les docteurs SOLARY, FERRAND, BERNARD, ALI-BELOUKE-HACHI, etc. — Dépositaire pour le Dr. E. PAYRARD, place du Capitole, Toulouse. — Dépôts chez MM. VIAL, pharmacien rue Bourbon ; REVERCHON, pharmacien à la Croix-Rousse ; PONGET, pharmacien cours Morand ; FAIVRE, place des Terreaux ; MAZADE et DALOZ, pharmaciens rue d'Algérie.

## TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêt de la Cour de cassation du 8 juillet 1854. — Quarante ans de succès. — INFALLIBLE contre les douleurs rhumatisantes, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophthalmiques, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurées, toux rebelles, etc. Peu de maladies ne

reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix suivant grandeur, de 50 cent. à 3 fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 21. (Franco par timbre ou mandat-poste).

AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'usine ci-contre. — SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

## MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme veuve YVERNAT

LYON — 3, rue du Vieil-Renversé, 3 — LYON

(Angle de la rue du Doyenné, quartier St-Georges)

Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretions. — Connait l'allemand. — Place les enfants. — Renseignements par correspondance.

EN 3 JOURS radicalement et pour toujours, l'Injection secrète MOTTE, guérit les MALADIES SECRÈTES, récentes et invétérées. Envoi franco par poste contre 3 fr. 30 FRANCE, seul dépositaire : LEORAS, pharmacien, 44, rue Bourbon, à LYON.

GÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes avec les CAPSULES QUET. Traitements faciles à suivre en secret, même en voyage. INJECTION QUET contre les douleurs rhumatisantes, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophthalmiques, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurées, toux rebelles, etc. Peu de maladies ne

reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix suivant grandeur, de 50 cent. à 3 fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 21. (Franco par timbre ou mandat-poste).

60 ans de succès BAUME détruisant vite et sans danger tous les corps. Dépôt à Lyon chez le concierge du Palais du Commerce, place de la Bourse.

PILULES DE FAMILLE purgatives, dépuratives, antibiotiques, antalgiques et décongestionnantes. Purgatif sans rival, une ou deux en montant. Prix : 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Barraja, cours Lafayette, 115, Lyon.

L'IMPUISANCE n'importe Page. Ecrire au dr. EGYPTIEN E. ST-CHARLES à Genève. Afr. 25 c. joindre timbre pour réponse.

Eau hygiénique des Bébés Toilettés huile, force des reins, préservatif destructeur des rouges, boutons, œdèmes aigres du lange. Economie et santé, flacon pour un mois, toilette, 4 fr. — Lyon : REYNOLDS, coiffeur, rue Gasparin, 42. Pharm. DES TERREAUX. Roanne : GERHAY, St-ETIENNE. Philippon, rue de la Loire, 2. Grenoble : CHATROUSSE. — Mémes pharmacies, Mixture souveraine, pour ramener, faciliter, régulariser les époques de la femme et en calmer les malaises, le flacon, 3 fr.

Centimes le rouleau et au-delà ; choix considérable et concurrence impossible. Papier peint, le Hippolyte-Flandrin, 49, près la rue d'Algérie. Envoi au dehors, cartes, échantillons sur demande.

M. HERMANN Avenir par les cartes, r. Vauban, 51

## DÉPÔT PRINCIPAL : à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

## LECONS

d'Italien, d'Allemand et d'Espagnol

Prix modérés. — S'adresser à

l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 4246.

## AU GRAND BON MARCHÉ

18, Rue de la Barre (en face le pont de la Guillotière)

La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour hommes et jeunes gens, PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.

## AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

SUCCURSALE  
SAINT-ETIENNE  
6, rue Ste-Catherine

SUCCURSALE  
GRENOBLE  
Passage Teissiere

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

LYON — 14, Rue Confort — LYON

exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès — Salut public — Courrier — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — Républicain du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticole — Gazette agricole — Monde agricole. — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction lyonnaise.

Saint-Étienne : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire — Journal de Saint-Étienne. — Le Petit Stéphanois.

Roanne : Avenir roannais.

Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.

Vienne : Journal de Vienne.

Bourgois : Indicateur.

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues

exclusivement à l'Agence

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

Centimes le rouleau et au-delà ; choix considérable et concurrence impossible. Papier peint, le Hippolyte-Flandrin, 49, près la rue d'Algérie. Envoi au dehors, cartes, échantillons sur demande.

M. HERMANN Avenir par les cartes, r. Vauban, 51